

La région Ile-de-France a adopté, le 26 novembre 2009 le Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA).

A Montalet-le-Bois, la collecte des ordures ménagères est confiée au Syndicat Intercommunal de ramassage et traitement des ordures ménagères (SMIRTOM) du Vexin, qui regroupe 93 communes (73 communes du Val d'Oise et 20 communes des Yvelines), soit un total de 89 634 habitantes desservis.¹

La collecte s'organise de façon identique dans toutes les communes du SMIRTOM depuis juin 2004. A Montalet-le-Bois, la collecte des déchets ménagers s'effectue une fois par semaine, le mercredi.

Le tri sélectif (verre / Emballages / Journaux) a lieu une fois par semaine, le jeudi pour être acheminé vers le centre de tri du SMIRTOM.

Les encombrants sont ramassés séparément trois fois par an. Les encombrants collectés en porte à porte sont dirigés vers le centre de valorisation de Porcheville. Seule la part non valorisable des encombrants va au centre d'enfouissement de Brueil-en-Vexin.

La déchetterie la plus proche se trouve à Gargenville.

En 2009, sur les 30 685,26 tonnes de déchets ménagers collectées (342,34 gk/hab/an), 23 927 tonnes d'ordures ménagères ont été incinérés (266,94 kg/hab/an) soit une baisse de 8,28% par rapport à 2008 (en kg/hab/an).

Pour le verre, 3 269,38 tonnes ont été valorisées en 2009 (36,47 kg/hab/an) soit une baisse enregistrée de 8,3% par rapport à l'année précédente.

Concernant les journaux, 1 765,06 tonnes ont été valorisées en 2009 (19,69 kg/hab/an, soit 14,65% de journaux valorisés en moins par rapport à 2008. Pour les emballages, ce sont 1 694,06 tonnes qui ont été valorisées (18,90 kg/hab/an) soit 4,64% d'emballages en moins valorisés par rapport à 2008.

L'évolution des tonnages valorisés sur les 3 flux (verre, journaux/magazines et emballages) a été calculée sur le ratio annuel par habitant. La baisse constatée pour chacun des flux est en partie liée à la réactualisation de la population suite au recensement de 2009 : 84 874 habitants comptabilisés jusqu'en 2008 contre 89 634 habitants à partir de 2009.

En basant les calculs sur les tonnages annuels, l'évolution est ramenée à - 3,15% pour le verre, -9,87% pour les journaux-magazines et +0,72% pour les emballages.

A noter qu'encre 283,04 tonnes (3,16 kg/hab/an) ont fait l'objet de refus de tri concernant les emballages et les journaux-magazines, soit un taux de refus de 7,5%. Entre 2008 et 2009, il a été constaté une baisse d'erreur de tri de 9,2 %, ce qui est encourageant par rapport à la période 2007/2008 qui avait connu une légère augmentation des erreurs de tri.

¹ Population INSEE 2009